Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HLP + SES, veuillez visiter :
bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAUREAT GENERAL
SESSION 2021
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE
SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment l'action collective s'est-elle transformée dans les sociétés démocratiques?

Programme officiel :
Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Entreprises ayant déclaré au moins une grève et nombre de journées de grèves pour 1000 salariés de 2005 à 2016. - Ce document montre l'évolution des conflits du travail dans le secteur privé hors Agriculture en France métropolitaine de 2005 à 2016. – Sur une période de 11 ans le nombre de journées de grève pour 1000 salariés a baissé globalement entre 2005 et 2016. Le nombre de journées de grève pour 1000 salariés est de plus en plus faible et particulièrement après 2010. Il faut toutefois noter une reprise du nombre de journées de grève en 2016. – Autre information : La part des entreprises ayant connu au moins une grève dans l'année est globalement en baisse. A noter que les parts des entreprises ayant connu au moins une grève dans l'année sont toujours plus faibles après 2010 qu'avant. – Ce document montre à la fois la transformation des objets de l'action collective (Assiste t-on à une baisse des conflits du travail ?) et celle des répertoires (baisse du recours à la grève dans le secteur privé).
Document 2	- Ce document montre le comportement électoral (et son évolution) des inscrits âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine en fonction du niveau de diplôme. - Le comportement électoral est une forme de l'action collective qui correspond à l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'obtenir des objectifs communs. – Quelque soit le niveau de diplôme, le vote systématique est en baisse entre 2002 et 2017 aux élections nationales, tandis que le vote intermittent et l'abstention systématique augmentent sur la même période quelque soit le niveau de diplôme.

	– Parmi les inscrits âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine et sans diplôme, 47% votaient systématiquement à l'ensemble des tours aux élections nationales en 2002, ils ne sont plus que 29% en 2017 soit 1,62 fois moins. – Ce document montre la transformation des répertoires de l'action collective (moindre recours à la participation électorale et vote fluctuant selon les enjeux). – Ce document peut aussi suggérer la transformation des acteurs (moindre confiance dans les partis politiques ?)
Document 3	- Ce document porte sur l'opinion de citoyens de différentes sociétés démocratiques quant à l'efficacité de leurs actions collectives sur les prises de décision. - Ce document vient compléter les documents précédents. - Il montre une homogénéité entre les trois pays pour le moyen d'action exerçant le plus d'influence sur les décisions : c'est à dire le vote, moyen le plus souvent cité en premier ou en deuxième en France, Allemagne et au Royaume-Uni. (À mettre en regard du document 2). - Par contre pour le fait de militer dans un parti, les personnes interrogées en France le positionne en 7ème place contre une troisième place au Royaume-Uni et Allemagne. Ce document est intéressant à ce titre car il relativise les résultats strictement propres à la France. - Le répertoire de la grève est cité en 3ème position en France (derrière le boycott) et en 4ème position en Allemagne et au Royaume-Uni. Ce qui confirme en partie les données du document1. - D'autres formes de répertoire émergent : le boycott (2ème place en France et au Royaume-Uni et 4ème en Allemagne) ainsi que la désobéissance aux autorités publiques (5ème place en France et 6ème en Allemagne). - Les répertoires d'action jugés les plus efficaces restent les mêmes mais ils se transforment et se diversifient. - Certaines spécificités apparaissent selon les sociétés démocratiques.
Document 4	Ce document porte sur de nouveaux enjeux de mobilisation (« violence sexuelle » faite aux femmes) et sur de nouveaux acteurs (réseaux sociaux etc.).

Problématique possible :

- L'action collective qui correspond à l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'obtenir des objectifs communs s'est transformée dans les sociétés démocratiques. On peut donc se demander par quels processus cette transformation s'opère : est-ce par une plus grande diversité d'acteurs, par la prise en compte plus grande des minorités, est-ce par une transformation des répertoires d'actions et des objets ?

Proposition de plan détaillé :

I) Transformation des objets	**II) Transformation des acteurs et des répertoires**
A) Les conflits du travail se transforment	**A) Des Acteurs**
• Tendance à la baisse du nombre de jours de grèves (document 1)	• Les partis traditionnels mobilisent moins et émergence de nouveaux partis.

Tendance à la baisse du taux de syndicalisation • Nouveaux conflits plus sectoriels (actifs précaires, entreprises du secteur secondaire soumise à la mondialisation etc.)	• Effritement du taux d'adhésion aux syndicats et dans le même temps ceux-ci conservent un rôle important dans les négociations. • Les associations mobilisent de plus en plus les acteurs et influencent l'action publique. • Emergence des groupements de citoyens. (documents 2, 3 et 4)
B) Les nouveaux enjeux de mobilisation	**B) Des répertoires**
• Revendications plus qualitatives • Revendications des minorités	• D'autres formes d'action collective (boycott, désobéissance civile, utilisation des réseaux sociaux) documents 3 et 4)

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Montrez que les acteurs de l'action collective sont variés.
(4 points)
Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Réponse possible :
L'action collective correspond à une action commune et concertée des membres d'un groupe dans le but est de faire triompher un intérêt ou de promouvoir une cause.
On développera les formes suivantes.
L'action collective peut prendre la forme du militantisme ou de la participation des individus aux activités - manifestations, grèves - d'un parti politique ou d'un syndicat ;
L'engagement peut également prendre des formes collectives, comme le militantisme ou l'engagement associatif.
Ces formes d'engagement impliquent de participer à une activité politique dans le cadre d'une organisation collective, d'un regroupement de personnes.

Deuxième partie : **Étude d'un document (6 points)**
Sociologie et science politique
Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Question 1 : À l'aide des données du document, comparez la mobilité verticale des hommes et des femmes par rapport à leur père. (2 points)

Réponse possible :
- Les mobilités verticales des hommes et des femmes, tous deux en comparaison des pères respectifs, sont proches mais plus élevées pour les femmes : elles sont en effet près de 45 % à connaitre une expérience de mobilité sociale verticale par rapport à leur père, alors qu'environ 41 % des hommes ont connu une telle mobilité.
- Cependant, la structure de la mobilité verticale diffère entre les hommes et les femmes par rapport à la situation de leur père : la proportion de femmes vivant une expérience de mobilité descendante par rapport à leur père (25 % environ) est deux fois plus grande que celle des hommes (12 % environ). À l'inverse, environ 20 % des femmes connaissent une mobilité sociale ascendante par rapport à leur père alors qu'un peu plus d'un quart des hommes connaissent une situation similaire (26 % d'entre eux environ).

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez quelles sont les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celle des femmes (par rapport à leur mère et à leur père). (4 points)

Réponse possible :
- Pendant longtemps, le faible taux d'activité des femmes a rendu difficile l'analyse de leur mobilité sociale. Ces dernières décennies, l'activité des femmes s'est rapprochée de celles des hommes, rendant ainsi possible cette analyse, notamment des filles par rapport à leur mère.
- En 2015, sur 100 femmes enquêtées, environ 71 sont dans un groupe socioprofessionnel différent de leur mère, et 70 dans un groupe socioprofessionnel différent de celui de leur père. C'est légèrement plus que les hommes, pour qui 65 % occupent une PCS différente de leur père.
- La mobilité ascendante des femmes comparées à leur mère est particulièrement importante (près de 40 % de la mobilité observée en 2015) en comparaison de celle comparée à leur père (près de 20 %, soit deux fois moins), et même en regard des hommes comparés à leur père (27 % environ). Ceci peut notamment s'expliquer par une position socioprofessionnelle des mères plus faible dans la hiérarchie des métiers que celle des pères.
- La mobilité sociale des femmes est au final majoritairement ascendante par rapport à leur mère, mais descendante par rapport à leur père.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la capacité à exporter d'un pays peut reposer sur ses firmes.

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document rappelle que la compétitivité prix et la compétitivité hors prix sont des facteurs explicatifs de la capacité à exporter, la compétitivité hors prix permettant notamment de se protéger de l'intensité de la concurrence internationale. Ce document montre l'importance de l'investissement et des innovations réalisés par les firmes qui augmentent leur productivité et leur part de marché à l'international. Pour le cas français, on note aussi la relation entre les deux formes de compétitivité : une dégradation récente de la compétitivité hors prix des produits exportés accroit la sensibilité à la compétitivité prix.
Document 2	Le document 2 montre qu'une petite partie des entreprises nationales sont exportatrices : c'est le cas de 17,1% des entreprises industrielles, ou de 13,4% des entreprises du secteur du commerce. Malgré cette faible part, le chiffre d'affaires total à l'exportation est loin d'être négligeable : 719 milliards d'euros en 2017. On peut aussi noter l'importance des entreprises industrielles exportatrices : en moyenne, 42,7% de la valeur ajoutée des entreprises industrielles exportatrices est effectivement exportée. La capacité à exporter repose donc sur certaines firmes.
Document 3	Ce document illustre la sensibilité des entreprises françaises insérées dans le commerce international à la compétitivité prix : dans les secteurs exposés à la concurrence internationale, les coûts salariaux ont très faiblement progressé entre 2000 et 2016, au contraire des entreprises protégées. Ces coûts salariaux sont en général les plus importants de la valeur ajoutée des entreprises : ne pas les augmenter garantie une meilleure compétitivité prix, et sans doute une capacité à exporter.

Raisonnement possible :

La compétitivité d'un pays repose sur la capacité de ses secteurs productifs à répondre à la demande intérieure et à la demande étrangère, et à faire face à la concurrence internationale. On peut donc ainsi la mesurer par les parts de marché détenues à l'exportation : l'aptitude à exporter est un bon indicateur de la compétitivité d'un pays. Cette capacité à exporter repose principalement sur les firmes. Dans le cas français, une petite partie seulement des entreprises participent au commerce international, comme on l'observe avec le document 1. Il s'agit principalement d'entreprises du secteur industriel, soumis à des impératifs de compétitivité prix et hors prix. La part des exportations dans la VA de ces entreprises est importante, signe d'une spécialisation efficace ou d'une attractivité forte de leurs produits, liées à leur productivité.

Augmenter le nombre de firmes exportatrice suppose donc d'abord de les faire progresser en matière de productivité. La productivité dépend notamment du coût du travail et du capital. Le document 3 montre ainsi que dans les secteurs exposés à la concurrence, la progression du coût du travail a été extrêmement faible comparativement aux secteurs abrités (moins de 5% en 16 ans contre 38%), permettant de maintenir la productivité du travail.
Cela permet de maintenir des prix concurrentiels et donc de garantir une compétitivité prix satisfaisante. Dans les évolutions récentes du commerce international, l'essor du sud-est asiatique et de la Chine est ainsi d'abord dû à des coûts de production relativement bas. Par ailleurs, en captant des parts de marché à l'international, les entreprises bénéficient aussi en retour d'économies d'échelles.

La productivité est aussi positivement affectée par le progrès technique incorporé dans la production, l'amélioration de l'organisation du travail, ou pour le dire plus généralement par la productivité globale des facteurs. Ces éléments peuvent être favorisés par les pouvoirs publics nationaux qui fournissent les institutions nécessaires (au sens large -on peut penser aux institutions créatrices de marché-), et la formation du capital humain. Ces éléments conduisent aussi à faire progresser la compétitivité hors prix des entreprises installées sur le territoire.
Cette compétitivité hors prix désigne la capacité à conquérir des parts de marché indépendamment du niveau de prix grâce à l'adaptation à la demande, à la qualité réelle ou supposée du produit, à la montée en gamme, au service après-vente, etc. La différenciation des produits et la logique de niche permettent à l'entreprise d'apparaître en position de quasi-monopole, face à des produits similaires mais non identiques. Elle répond aussi aux désirs des consommateurs de se différencier grâce à la variété proposée. Pour illustrer l'importance de maintenir cette compétitivité hors prix, le cas français peut servir de contre modèle: comme l'explique le document 1, la perte de compétitivité hors prix récente peut s'expliquer par un faible dynamisme de l'investissement dans les années 2000, pouvant conduire à une faiblesse des innovations, et un niveau de qualité ne la protégeant pas assez de la concurrence internationale.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B
PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Distinguez taux de chômage et taux d'emploi. (4 points)
Science économique
Comment lutter contre le chômage ?

Réponse possible :

- La population de référence est différente. Le taux de chômage est calculé par rapport à la population active lors que le taux d'emploi est calculé par rapport à la population en âge de travailler.
- La population étudiée diffère elle aussi. Le taux de chômage prend en compte le nombre de chômeurs au sens du BIT alors que le taux d'emploi prend en compte le nombre d'actifs occupés.
- L'utilité des deux indicateurs diffère elle aussi. Si le taux de chômage donne une indication sur la proportion des actifs qui sont à la recherche d'un emploi, le taux d'emploi mesure la capacité d'une économie à utiliser ses ressources de main d'œuvre disponible.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**
Science économique

Question 1 : Comparez les performances des PME et des grandes entreprises en France en 2007. *(2 points)*

Réponse possible :

En France, en 2007, la productivité du travail était beaucoup plus élevée dans les grandes entreprises que dans les PME : la valeur ajoutée par salarié était de 80 000 euros pour les grandes entreprises contre 51 000 euros pour les PME. De plus, les exportations par salarié étaient 5,47 fois plus élevées. Les performances à l'exportation des grandes entreprises sont donc bien meilleures que celles des PME : la part du chiffre d'affaires exporté était de 14 points plus élevée chez les grandes entreprises que chez les PME. Enfin, 63 % des grandes entreprises exportaient contre 15 % des PME.

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi le niveau de productivité des firmes peut expliquer leurs capacités à exporter. *(4 points)*

Réponse possible :

Il existe une corrélation entre le niveau de productivité et les capacités à exporter. Les grandes entreprises ont une productivité du travail plus élevée et un niveau d'exportation par salarié plus élevé. Cela signifie que chaque travailleur est en moyenne plus efficace dans les grandes entreprises et qu'il est donc moins coûteux de produire dans ces entreprises. Cette compétitivité-coût plus grande explique que les grandes entreprises peuvent fixer des prix de vente plus bas que les PME et donc exporter plus : elles sont en proportion plus nombreuses à exporter et réalisent une part plus grande de leur chiffre d'affaires à l'exportation. Ainsi, en France, en 2007 la productivité du travail était de 80 000 euros par salarié dans les grandes entreprises contre 51 000 euros par salarié dans les PME hors microentreprises avec une proportion d'entreprises exportatrices de 15 % dans les PME hors microentreprises et de 63 % dans les grandes entreprises ; de même, la part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation par les PME était de 10 % et de 24 % dans les grandes entreprises.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'École favorise l'égalité des chances.

Programme officiel : Sociologie et science politique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle est l'action de l'Ecole sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?	Comprendre que, dans les sociétés démocratiques, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant les processus de massification et de démocratisation.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Ce document traite de la mission fondamentale de l'école en matière d'égalité des chances : « L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique ». - Le texte évoque les différents moyens mis en œuvre par l'école pour assurer cette mission : plus de moyens dans les zones d'environnement social défavorisé, aide aux élèves en difficulté notamment de santé (par exemple handicap) avec des mesures de soutien.
Document 2	Ce document permet de mettre en évidence le processus de démocratisation et de montrer que l'école favorise l'égalité des chances. Quelle que soit l'origine sociale des élèves, si l'on regarde la génération rentrée en sixième en 2007, la part des bacheliers est plus élevée que pour la génération entrée en sixième en 1995. La hausse de la part de bacheliers entre les deux générations a été plus importante pour les enfants d'employés, ouvriers qualifiés et non qualifiés que pour les enfants de professions libérales, cadres, chefs d'entreprises et d'enseignants. Pour les enfants d'ouvriers non qualifiés de la génération entrée en sixième en 2007, la part de bachelier a augmenté de 21 points par rapport à la génération entrée en sixième en 1995, contre seulement + 6, 3 points pour les enfants de catégories supérieures et seulement + 2,9 points pour les enfants d'enseignants. Si l'on s'intéresse au baccalauréat général, la part des bacheliers chez les enfants d'ouvriers non qualifiés entrés en sixième en 2007 a augmenté de pratiquement 7 points par rapport à la génération de 1995 alors que pour les enfants de professions libérales, cadres, chefs d'entreprises, la hausse n'est que de 1,6 points entre les deux générations.

Document 3	Ce document montre que dans l'enseignement supérieur des accompagnements nécessaires aux étudiants en situation de handicap sont mis en place pour la réussite de leurs études et de leur insertion professionnelle. On retrouve ici une des mission de l'école : favoriser l'égalité des chances. En 2018, les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un plan d'accompagnement pour le suivi des études pouvant inclure des aides humaines (preneurs de notes, interprètes, codeurs, soutien spécifique), des aides techniques, des aménagements de parcours. Les établissements ont adapté leurs pratiques pour que les accompagnements proposés répondent à tous les besoins spécifiques dans le cadre du contexte de formation choisi. 84,4 % des étudiants en situation de handicap bénéficient, lors des examens, d'un aménagement des modalités de passation correspondant à un temps supplémentaire.

Raisonnement possible :

Après avoir présenté ce qu'est l'égalité des chances, il faudra montrer comment l'école favorise l'égalité des chances.

- L'école, dans une société démocratique et méritocratique a pour mission de favoriser l'égalité des chances scolaires (document 1). En effet, l'École permet l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue qui est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.
- Pour ce faire, l'école s'est démocratisée, notamment à travers différentes réformes (collège unique, création de nouveaux baccalauréat technologiques, professionnels, la gratuité, les réseaux d'éducation prioritaire (REP), les bourses…)
- Ainsi, la démocratisation s'est traduite par un accès croissant à l'école et l'enseignement supérieur pour toutes les catégories sociales. Si l'on regarde la génération des élèves rentrés en sixième en 2007, quelle que soit l'origine sociale, la part des bacheliers est plus élevée que pour la génération entrée en sixième en 1995. La démocratisation a permis aux milieux sociaux plus défavorisés d'avoir un accès croissant au baccalauréat, y compris au baccalauréat général (document 2). D'ailleurs, la hausse de la part de bacheliers entre les deux générations a été plus importante pour les enfants d'employés, ouvriers qualifiés et non qualifiés que pour les enfants de professions libérales, cadres, chefs d'entreprises et d'enseignants.
- L'école favorise également l'égalité des chances en prenant en compte la situation des élèves et des étudiants, en veillant à diminuer les écarts entre ceux souffrant de handicap et ceux de la population générale. Pour cela, conformément au code de l'éducation (document 1), différents moyens sont mis en place pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle. Ainsi, les étudiants en situation de handicap bénéficient d'un plan d'accompagnement pour le suivi des études pouvant inclure des aides humaines (preneurs de notes, interprètes, codeurs, soutien spécifique), des aides techniques, des aménagements de parcours. Les établissements ont adapté leurs pratiques pour que les accompagnements proposés répondent à tous les besoins spécifiques dans le cadre du contexte de formation choisi.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.